

<b>Intitulé de l'UE</b>	<b>Démarche de recherche</b>
<b>Section(s)</b>	- (17 ECTS) Bachelier Educateur Spécialisé en accompagnement psycho-éducatif - Cycle 1 Bloc 3

<b>Responsable(s)</b>	<b>Heures</b>	<b>Période</b>
Perrine BOSSAERT Aurélie PIEROT	30	Année

<b>Activités d'apprentissage</b>	<b>Heures</b>	<b>Enseignant(s)</b>
<b>Méthodologie de recherche et préparation au TFE</b>	30h	Michaël ANZALONE Perrine BOSSAERT Maxence DELSAUT Elise FRANCOIS Valérie HOFMANS Aurélie PIEROT Gaëtan ROUSSELET Barbara SCLAVON
<b>Travail de fin d'études</b>	0h	<b>Perrine BOSSAERT</b> <b>Aurélie PIEROT</b>

<b>Prérequis</b>	<b>Corequis</b>

<b>Répartition des heures</b>
<b>Méthodologie de recherche et préparation au TFE</b> : 15h de théorie, 15h d'exercices/laboratoires
<b>Travail de fin d'études</b> :

<b>Langue d'enseignement</b>
<b>Méthodologie de recherche et préparation au TFE</b> : Français
<b>Travail de fin d'études</b> : Français

<b>Connaissances et compétences préalables</b>

<b>Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES</b>
<b>Cette UE contribue au développement des compétences suivantes</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communiquer = Traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Mettre des mots utiles et éclairants sur son expérience professionnelle pour l'analyser, la synthétiser et la partager avec d'autres</li> </ul> </li> </ul>

- Assumer une fonction d'interface entre les bénéficiaires, les autres professionnels et la société
- Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et la réflexion d'équipe
- Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche
- Faire valoir publiquement le métier ainsi que ses choix et démarches professionnels
- Utiliser les différents registres d'écrits et de communications professionnels
- Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité
  - Respecter les réglementations et les textes de référence (déclaration des droits de l'homme, des droits de l'enfant, droits des personnes hospitalisées, projets institutionnels, ...) cadrant l'exercice du métier dans les secteurs où il travaille
  - Être conscient du mandat qui est le sien et l'explicitier si besoin
  - Faire des choix, spécialement dans des situations problématiques, et prendre des positions responsables
  - Réfléchir et explicitier les valeurs et principes qui le guident dans son action
  - Comprendre et questionner avec d'autres (en particulier les collègues) les articulations, complémentarités et parfois contradictions existant entre les dimensions juridiques, morales, déontologiques du travail psycho-socio-éducatif afin de garantir une démarche respectueuse de l'éthique
  - Faire preuve à la fois de discernement et de souplesse dans la confrontation aux normes et accompagner les personnes dans la construction d'un rapport responsable à ces normes
- Etre un acteur institutionnel et social engagé
  - S'engager avec et pour les personnes dont il a la charge
  - Travailler et réfléchir en équipe et en réseau
  - S'inscrire dans le projet institutionnel et y participer de manière active
  - Assumer son rôle social et politique
  - Faire preuve d'indépendance et d'initiative
- S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates
  - S'approprier les outils d'analyse permettant de comprendre les différentes dimensions (sociale, économique, politique, institutionnelle, culturelle, psychologique, environnementale, ...) des réalités humaines auxquelles il a affaire
  - Décoder des situations dans leur complexité et construire sur cette base des interventions appropriées inscrites dans la durée
  - Intégrer le principe d'incertitude dans l'intervention psycho-socio-éducative
  - Accorder une attention régulière à l'analyse des pratiques professionnelles
  - Réactualiser sa formation pratique en permanence et s'inscrire dans une dynamique de recherche
  - Développer et utiliser des outils méthodologiques spécifiques
- Construire, évaluer et réajuster ses interventions en identifiant les ressources et compétences des personnes dans l'« ici et maintenant » afin d'ouvrir le champ des possibles
  - Etre ouvert à la rencontre avec les autres dans une dynamique de créativité
  - Comprendre « ici et maintenant » les éléments d'une relation ou d'une situation singulière, tant d'une personne que d'un collectif
  - Identifier les fragilités, les ressources et les compétences des personnes et des situations
  - Construire ses interventions en les inscrivant dans la durée et en tenant compte du travail d'équipe
  - Laisser place aux personnes et à leur parole pour ouvrir avec elles le champ des possibles
  - Evaluer l'effet de ses interventions et les réajuster si besoin
- Déployer son « savoir-y-faire » relationnel dans la rencontre avec la personne
  - Nouer et entretenir une relation de personne à personne en tenant un positionnement professionnel
  - Privilégier une approche globale de la personne mobilisant tous les registres relationnels (corporel, verbal, ...)
  - Construire des relations singulières ajustées à l'autre ou aux autres et à leur contexte
  - Interagir dans le respect et la connaissance de lui-même et des autres
  - Permettre à travers l'échange que le vécu des personnes prenne sens pour elles
  - Utiliser les outils spécifiques à la relation psycho-socio-éducative inscrite dans la proximité et la durée

### Acquis d'apprentissage spécifiques

- Mobiliser les démarches de recherches spécifiques au champ de l'éducateur spécialisé
- Produire un discours scientifique témoignant d'une pratique répondant à une problématique observée, relatée ou suscitée par le terrain
- Démontrer l'intégration des compétences du référentiel métier de façon réflexive, objectivée et concrète

### Contenu de l'AA Méthodologie de recherche et préparation au TFE

- Référencement bibliographique ;
- Recensement, confrontation et critique de sources ;
- Formulation d'une question de recherche ;

- Structuration du TFE ;
- Familiarisation avec des outils pratiques : questionnaires, récits de vie,... ;
- Présentation du projet de stage ;
- Réflexion autour de la qualité et de l'évaluation des TFE.
- Conseils liés à la gestion de la défense orale.

### Contenu de l'AA Travail de fin d'études

Rédaction par chaque étudiant d'un document à valeur scientifique et réflexive sur un sujet en rapport avec la formation suivie. Ce document sera le reflet d'une réflexion personnelle sur sa pratique professionnelle, réflexion fondée sur des interventions éducatives, des expériences menées sur le terrain et étayée par des lectures diversifiées, des conférences, des entretiens...

### Méthodes d'enseignement

**Méthodologie de recherche et préparation au TFE** : travaux de groupes, approche par projets, approche interactive, approche par situation problème, approche inductive, approche déductive, activités pédagogiques extérieures, Des séances de cours et de debriefing TFE seront organisées sur Teams.

**Travail de fin d'études** : approche par projets, approche par situation problème, approche inductive, approche avec TIC, activités pédagogiques extérieures, étude de cas, Entretiens avec le promoteur

### Supports

**Méthodologie de recherche et préparation au TFE** : notes de cours, notes d'exercices

**Travail de fin d'études** : syllabus, notes de cours, stage, référentiel métier, vademécum TFE, littérature spécialisée, cours de préparation au TFE et démarche de recherche BA2

### Ressources bibliographiques de l'AA Méthodologie de recherche et préparation au TFE

Vademécum TFE

### Ressources bibliographiques de l'AA Travail de fin d'études

Vademécum TFE

Règlement général des études et Règlement général des examens de la HEH.

### Évaluations et pondérations

<b>Évaluation</b>	Épreuve intégrée
<b>Langue(s) d'évaluation</b>	Français
<b>Méthode d'évaluation</b>	Travail écrit : 60% ( lecteur 1, lecteur 2 et promoteur) Présentation orale et défense : 40% (10% promoteur, 10% jury 1, 10% jury 2, 10% jury 3) L'accord du promoteur est obligatoire pour accéder à la défense orale.

Année académique : **2021 - 2022**